

SEANCE DU 13 octobre 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	12

L'an deux mille vingt-trois, le 13 octobre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	SIVIC Jean	THILL Céline
MENEGHIN Gaël	BRUN Jérôme	VALANCE Bénédicte
IMMER Alain	DEBAILLEUL Delphine	VEIRA Christophe
GUINDT Philippe	OGER Isabelle	WALLERICH Alain
LISTE DES ABSENTS EXCUSES :		
REUTER Olivier		

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 - 751 Autorisation de signature d'un devis pour réparation d'une fuite au Foyer

Suite au problème d'étanchéité de la toiture du Foyer, Monsieur SIVIC a demandé une expertise à la société JDB Charpentes qui est venu faire une analyse le mercredi 20 septembre 2023.

Suite à cette rencontre un devis n° DEV1601 du 25/09/2023 de la société JDB Charpentes a été réceptionné, pour un montant de 12 326,40€ TTC (10 272,00€ HT).

Ce devis comprend, la mise en place d'un échafaudage intérieur/extérieur, la dépose du faîtage tôle acier avec stockage, la fourniture et pose de plis en faîtage anti-remontée d'eau et la dépose des bacs acier en jonction haut pour pose de joint entre bac et fixation.

Si JDB Charpentes intervient la garantie décennale ne pourra plus s'appliquer, aux travaux initiaux facturés par l'entreprise POWERSOL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de faire appel à la garantie décennale pour effectuer la remise en ordre
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.
Beyren-lès-Sierck, le 17 octobre 2023
Le Maire :
Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 17/10/2023
Le Maire,


